pôle formation santé

Fiche programme

Maintien de l’autonomie et de la mobilité à domicile



Financements ✓ DPC ✓ FIF-PL ✓ Hors financement ✓ OPCO EP

Durée
8h

Modalité
Présentiel

Public & pré-requis

Pharmaciens et préparateurs en officine (DPC)
Préparateur (DPC)
Professionnels du MAD

D'ici à 2030, 21 millions de seniors désirant rester à leur domicile avec une bonne qualité de vie vivront en France, soit 3 millions de plus qu’en 2019.
Ce programme permettra aux pharmaciens et a leurs équipes d'être capables d’adapter les dispositifs de la mobilité à chaque patient, à chaque pathologie, à chaque domicile et donc de répondre aux risques de perte d’autonomie afin de maintenir le plus longtemps possible l’autonomie de la personne et de limiter les comorbidités.

Les objectifs

-Identifier les différentes pathologies liées au maintien à domicile
-Identifier les causes et conséquences : la perte de mobilité par pathologies
-Identifier les différents acteurs intervenant dans le champ de la prévention de la perte d’autonomie
-Identifier et savoir conseiller les aides techniques et technologiques pour un maintien à domicile durable (cannes, déambulateurs, fauteuil roulant ...
-Comprendre l’aménagement du domicile
-Savoir utiliser les outils numériques et les dispositifs de prévention
-Améliorer le travail en officine-mettre en place une stratégie-organiser les espaces de vente

Les + du programme

Fiche programme

Formateur expert du travail en officine sur le thème du maintien à domicile
Nombreux cas concrets
Conseils et expertises

Les points clés du programme

Les risques de perte d'autonomie et de l'altération des capacités
Les pathologies et troubles amenant à une perte d'autonomie
Les causes et conséquences : la perte de mobilité
Les différents acteurs intervenant dans le champ de la prévention de la perte d'autonomie

L'utilisation des outils et dispositifs dans le maintien de l'autonomie et de la mobilité à domicile
L'aménagement de l'environnement du sénior pour maintenir la mobilité et prévenir les risques de perte d'autonomie
Les outils numériques et les dispositifs de prévention de perte de mobilité

Le formateur

pharmacien, consultant expert

Méthodes pédagogiques

Pour cette formation, nous vous proposons :
- D'identifier vos besoins de formation.
- D'approfondir vos connaissances et de vous accompagner pour acquérir et développer des compétences à travers des activité en groupe et en individuel.
- D'analyser vos pratiques professionnelles à travers des études de cas cliniques et de cas concrets issus de situations vécues.
- D'échanger avec le formateur.
- D'élaborer des axes et des actions d'améliorations en groupe.
- De réfléchir sur vos difficultés rencontrées afin d'optimiser vos pratiques.

Méthode d'évaluation

Pré/post test : cette méthode d'évaluation et de mesure des acquis théoriques sera employée avant et après votre formation. La correction s'effectuera en fin de formation avec le formateur. Cela vous permettra, par comparaison, de mesurer l'évolution de vos connaissances.
Bilan de fin de formation : Grâce à l'analyse de vos retours synthétisés par le Pôle Formation Santé, nous pourrons évaluer votre niveau de satisfaction et effectuer les modifications nécessaires pour améliorer la formation.

Contacts

Pôle Formation Santé
Siège social - Site GREENOPOLIS - 16 rue Berjon - 69009 LYON
Espace Coural - 13 rue de Nazareth 34090 MONTPELLIER
Site de Bordeaux - 33320 EYSINES
Site de Paris - 91280 SAINT-PIERRE-DU-PERRAY
Tél. : 07 84 57 75 61
E-mail : s.junqua@poleformation-sante.fr
www.poleformation-sante.fr